Formes d'adresse des langues européennes vues d'Asie

Takuya NISHIMURA, Université de Paris V
nishitaku@wanadoo.fr

I Irrationalité *a priori* du français :

La manière d'appeler est loin d'être universelle. Grâce à une autre langue que la nôtre, nous reconnaissons la logique implicite du système des appellations que nous manipulons quotidiennement. Afin de la saisir, en tant qu'étranger résidant en France, je tenterai d'établir une étude comparative des langues européennes et des langues d'Asie (notamment, le français et le japonais), en partant d'un énoncé dans une salutation (dialogue enfants/parents).

II Place de l'homme face à la langue :

Cette étude situe la catégorie des personnes humaines par rapport aux trois dimensions linguistiques (forme/emploi/sens) de la catégorie des personnes. Face à la catégorie des personnes humaines, il existe une fonction externe de la langue qui réalise l'acte de parole comme activité, à côté de la langue comme système. Il y a eu souvent confusion entre la catégorie interne de la langue (1^{e}, 2^{e} et 3^{e} personnes) et la catégorie externe des personnes humaines (le locuteur, l'auditeur et la tierce personne).

Ces activités de parole ont une influence sur le système même de la langue. Diachroniquement, la deuxième personne de la grammaire est un des produits figés des termes d'adresse.

III Langue et Culture :

Il existe une particularité dans la façon dont chaque société humaine intègre dans sa langue et dans son emploi l'univers de la signification que chaque individu peut se constituer en faveur de ses relations avec autrui. L'identité d'une personne et ses relations sont culturellement organisées et linguistiquement construites.

I Irrationalité *a priori* du français :

Tout a commencé à partir de mon regard erroné sur l'altérité, d'une langue autre que la mienne, qui a causé en moi une sorte de sensation *d'irrationalité a priori*. Mes réflexions représentent donc un essai de transfert de ma subjectivité japonaise à l'objectivité grâce aux sciences anthropologiques et linguistiques dont j'ai reçu l'enseignement en France. Cet enseignement m'a permis de m'orienter vers la recherche d'une *rationalité a posteriori*.

Concrètement, dès le départ, j'ai été saisi par la façon dont un enfant s'adresse à ses parents. Cela m'a semblé bien anormal comme mode de salutation. La motivation initiale de mon travail est partie d'un simple énoncé.

J'habitais à Aix-en-Provence en 1990-91, la première année de mon séjour en France. C'était la première fois que je vivais à l'étranger. Je suis entré en contact avec une langue différente, se situant dans une culture différente. Un matin, j'étais sur la terrasse, chez mon ami. C'était alors mon premier contact avec une famille française, et j'étais à peine capable de suivre la conversation. Au bout d'un moment, le père est arrivé. Dès que mon ami l'a vu, il lui a dit « Bonjour Papa, tu vas bien ? ». J'ai eu une sorte de surprise. Car la façon dont le fils s'adresse à son père dans cet énoncé m'a intrigué, ce qui a permis de me poser deux questions. D'une part, je me suis dit 1) « Ah bon ! On parle ainsi ici ? Mais pourquoi ? ». D'autre part, en objectivant ultérieurement autant que possible la première question, je me suis demandé 2) « Pourquoi cet énoncé m'a-t-il intrigué ? » La première question se pose vis-à-vis d'autrui culturellement différent, et la deuxième question est plus ou moins introspective puisque celle-ci est destinée à moi-même. Ces deux aspects ont provoqué plus tard deux autres questions sur les valeurs de la *personne dans les langues* : la première porte sur la deuxième personne du singulier *tu* et la seconde sur l'emploi de nom de parenté *papa*.

1 La deuxième personne : « tu » et « vous » :

Dans cette situation, au début, je ne pouvais pas bien saisir ce que mon ami disait. Dans un deuxième temps mon ami a demandé : « Qu'est-ce que tu vas faire aujourd'hui ? Tu vas peut-être aller chez François ? ». Sans être gêné, son père lui a répondu : « Oui, mais cet après-midi ».

J'ai eu l'impression qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Le premier point intéressant pour moi était le fait que ce fils ait tutoyé son père. Pourquoi pouvait-il tutoyer son père et pourquoi ce tutoiement pose-t-il un problème chez moi ? Tutoyer signifie qu'il avait parlé à son père de la même manière qu'il parle à son ami. Si j'avais été à sa place, aurais-je dû le vouvoyer en français ?

J'ai aussi fait la connaissance, en 1994, à la Sorbonne, d'un étudiant âgé de 43 ans alors que moi j'avais vingt-neuf ans. Effectivement de mon point de vue, il pouvait me tutoyer. Cela ne me dérangeait pas, car il était beaucoup plus âgé que moi. Pour ma part, étant donné que j'étais déjà conscient de la différence entre tutoiement et vouvoiement en français, j'ai commencé par le tutoyer en tant qu'ami bien qu'il soit beaucoup plus âgé que moi. Quelques mois plus tard, j'ai fait la connaissance de son fils de 20 ans, que je pouvais tutoyer et qui, lui aussi, me tutoyait.

Concrètement, en parlant à mes amis français de ce phénomène du tutoiement vis-à-vis des auditeurs plus âgés, la plupart imaginent qu'au Japon l'on vouvoie son père. En réalité, *on ne le vouvoie pas ; on ne le tutoie pas non plus*. L'emploi du substitut de personne est pratiquement exclu dans la communication d'un fils vis-à-vis de son père. Dans cette langue, les contextes dans lesquels le paradigme de pronoms personnels est employé sont plus limités qu'en français.

Je me suis demandé si en français on n'exprimait pas la politesse vis-à-vis des auditeurs plus âgés comme les parents, ou bien si le tutoiement était juste un jeu. Il apparaît que le tutoiement vis-à-vis des parents ne signifie pas manque de politesse ou de respect. Bref, vis-à-vis de ses amis, de ses parents, de gens plus âgés que le locuteur, après avoir fait connaissance et sympathisé, on peut

commencer à se tutoyer.[1] De plus, à partir du moment où nous nous connaissons, le vouvoiement est parfois mal vu, ce qui met le locuteur et l'auditeur plus ou moins mal à l'aise. Nous comprenons ce système d'emploi de la langue. Toutefois, au début j'ai eu de la peine à accepter le tutoiement vis-à-vis des auditeurs plus âgés comme le père ou le condisciple plus âgé que moi, par exemple.

Pourquoi ? Il m'apparaît que, dans l'ensemble des contextes de ces énoncés, cet indice de personne « tu » a été traduit inconsciemment chez moi par un paradigme des deuxièmes personnes du japonais : « kimi (君) », « omae (お前) » et « anata (貴方) », qui ne sont donc pas usités généralement vis-à-vis des auditeurs plus âgés[2]. Nous allons voir dans ce même contexte comment un enfant s'adresse à un parent. Dans ce même contexte, en japonais nous pouvons considérer des équivalences d'énoncés comme ci-dessous :

otôsan[1], ohayô[2]
/ papa[1] bonjour[2] /
« Bonjour papa ! »

Suite à cet énoncé, le fils demande à son père, par exemple, ce qu'il va faire, à quel endroit et quand, c'est-à-dire son programme du jour avec l'énoncé suivant :

otôsan[1] (-wa [2]) kyô[3] doko[4]-ni[5]-iku[6]-no[7] ?
/ Papa[1] (-TH[2]) aujourd'hui[3] où[4]-vers[5]-aller[6]-INTERR[7] /
« Papa, où vas-tu aller aujourd'hui ? »

En rendant ce deuxième énoncé japonais en français, le choix du pronom pose un problème. En respectant le choix pragmatique en japonais, on peut traduire littéralement comme ceci 1) « Où va *papa* aujourd'hui ? » En employant le pronom de la troisième personne *il* comme anaphore du nom de parenté *papa*, on peut à la limite traduire par un autre énoncé 2) « Où va-t-*il*, *papa* ? » en traitant son père comme troisième personne. Comme choix plus normal, on traduira 3) « *Papa*, où vas-*tu* aujourd'hui ? »

Quel que soit le choix morpho-syntaxique, c'est un *contexte d'adresse* qui implique le fils comme locuteur et le père comme auditeur. Ceci n'est pas un *contexte de référence* dans lequel le fils parle à quelqu'un de son père. Dans cette perspective, sans avoir recours au paradigme du pronom de la 2e personne, le nom de parenté (substantif) peut charger donc la fonction du sujet directement liée au prédicat, lors de l'adresse. Cet emploi peut correspondre aux énoncés du serveur de café en français comme « qu'est-ce qu'**il** prendra, le Monsieur ? » ou « Que prendra le Monsieur ? » à la place de dire « *qu'est-ce que **vous** désirez ?* ».

De plus, le « vous », pronom, et le « otôsan » (papa), nom de parenté, ne se situeraient pas dans la même catégorie du lexique, et le « tu » ne correspondrait pas non plus au « otôsan » (papa). Notre dictionnaire[3] nous enseigne que le pronom personnel (deuxième personne du singulier) a pour équivalence les indices de personne « kimi », « omae » et « anata ». Cette définition n'est donc pas applicable à la réalité d'emploi. Les pronoms d'adresse « tu » en français seraient les équivalents des trois pronoms d'adresse en japonais. Or, entre deux systèmes de pronom, nous ne pouvons constater une équivalence d'emploi dans cette interaction. Nous essayons donc de définir trois pronoms japonais et la portée de leur emploi par rapport aux pronoms d'adresse en français. Que ce soit le nom de parenté ou le substitut de personne, l'équivalent morphologique ne donne pas forcément

[1] J'ai reçu une lettre datée du 28 juin 2000 évoquée par un trésorier du syndicat CFDT. Je n'ai jamais rencontré ce trésorier. Or dans cette lettre, il me tutoie, en employant à la tête de cette lettre le terme « camarade » comme nom d'adresse. Ici, la non-connaissance du lecteur peut impliquer le tutoiement. Nous citons juste au début de cette lettre : «**Camarade**, je **te** prie de bien vouloir trouver ci-joint l'attestation fiscale pour l'année 2000. <···> ».

[2] Takao SUZUKI (1973), Tomosuke WATANABE (1974) / Par exemple, le pronom « anata » est employé plus fréquemment vis-à-vis des allocutaires moins âgés, aussi celui-ci marque plutôt la non-connaissance de l'allocutaire. (T . OGINO 荻野 綱雄, 1997, voir le tableau de l'annexe)

[3] Dictionnaire français-japonais ROYAL, 1991, Tôkyô, Ôbunshya, p. 1918 (tu), p. 1988 (vous).

l'équivalent pragmatique, voire l'équivalent sémantique.[4] Car le sens d'un mot, comme l'a constaté Meillet,[5] « ne se laisse définir que par une moyenne entre ses emplois linguistiques » par les individus.

2 Deuxièmes personnes sujet en japonais :

Les allocutaires vis-à-vis desquels nous pouvons employer ces pronoms sont limités. Comme ceci a été remarqué par de nombreux chercheurs[6], ils doivent être des auditeurs moins âgés que le locuteur ou de la même génération. Le « kimi » (君) ayant le sens étymologique de "empereur"[7] est utilisé plus souvent parmi les amis, vis-à-vis des allocutaires moins âgés ; le « omae » (お前) impliquant la notion de "ci-devant (前)" donne un ordre et celui-ci implique le sens d'autorité d'employeur et le « anata » (貴方) qui signifie une "direction" (方) implique un sens du conseil donné à son auditeur. En ce sens, le système de pronom japonais est beaucoup *moins économique* syntaxiquement que celui du français.

Même du point de vue syntaxique, chaque indice de personne n'implique aucune fonction casuelle sans particules de fonction comme *-wa* (-は) et *-ga* (-が) que nous avons vu. Les indices de personne suivis de -wa ou -ga sont l'agent du procès. Des particules thématisent[8] les mots précédés. En cela, ces deux mots de fonction sont intéressants dans l'observation de notre phénomène. Sans entrer en détail dans le débat sur la distinction entre *-wa* et *-ga*, il nous convient d'examiner la différence entre deux particules.

D'après S. Y. Kuroda,[9] le mot *-wa* sert à marquer le « sujet logique » qui est assez proche du thème. Le nom est défini. Par contre, *-ga* sert à marquer le « sujet superficiel » dont le nom précédé est indéfini.

(a) # inu-**wa** hoeteiru # / chien-WA aboyer -en train de /	**Le chien** est en train d'aboyer	Sujet logique
(b) # inu-**ga** hoeteiru # / chien-GA aboyer-en train de /	**Un chien** est en train d'aboyer	Sujet superficiel

D'après COYAUD, la valeur essentielle de *-wa* est de mettre en contraste.

eiga-wa sukidesu
/ films-WA aimer /
"j'aime les films" (je préfère à d'autres choses)

Les deux énoncés suivants sont l'équivalent à "je regarde" en français. « boku » (1e P. du S.) est l'agent d'un procès verbal (miru "regarder").

(c) # BOKU-WA miru #	"JE regarde"
(d) # BOKU-GA miru #	

En tenant compte des théories de Kuroda et de Coyaud, l'énoncé (c) serait "quant à moi, je regarde. (quant à toi, —)." L'énoncé (d) serait "je regarde" sans idée de contraste. D'après Culioli[10], *-ga*, peut former une emphase en impliquant la valeur de « c'est x qui (que) ». En ce sens, l'énoncé (d)

[4] Cette thèse est à nos jours largement partagée par des sémanticiens et des interactionnistes interculturels. Nous citons par exemple Anna WIERZBICKA (1985) et Catherine KERBRAT-ORRECCHONI (2000).
[5] Antoine MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générales*, t. I, p. 256, (cité par Georges Mounin, 1963).
[6] J. L. FISCHER (1964) et NORBECK, H. BEFU, (1958), André WLODARCZYK (1996), Catherine GARNIER (1993, in Jane COBBI, *Pratique et représentation sociale des japonais*, Paris, L'Harmattan).
[7] L'idéogramme « 君 » signifie « seigneur » / « empereur ».
[8] Maurice COYAUD (1989).
[9] S. Y KURODA (1969, cité par Maurice COYAUD, 1989).
[10] Antoine CULIOLI (1999).

peut être “c’est moi qui regarde.” *-wa* et *-ga* suivis de noms de personnes sont donc des particules de fonction du sujet. Ceux-ci thématisent la personne dans un énoncé.

Charles N. Li et Sandra A. Thomson[11] ont classé quatre types fondamentaux des langues en fonction de marquages de thème et de sujet :
1) « Subject-prominent languages », 2) « Topic-prominent languages », 3) « Subject-prominent and topic-prominent languages » et 4) « Neither subject-prominent and topic-prominent languages ». Dans cette typologie, le japonais est le troisième type, qui peut marquer à la fois le thème et le sujet. Il est donc bien possible d’avoir dans un seul énoncé une coexistence de *-wa* et *-ga*. Par exemple :

sakana-WA[1] oishî[2]
/ poisson-WA délicieux /
« quant au poisson, il est bon »

tai-GA[1] oishî[2]
/ dorade-GA délicieux /
« c’est la dorade qui est bonne »

sakana-WA[1] tai-ga[2] oishî[3]
/ poisson-WA[1] dorade -GA[2] délicieux[3] /
« quant au poisson, c’est la dorade qui est bonne »

Le pronom français correspondra au syntagme nominal en japonais comme le montre le tableau ci-dessous :

pronom-sujet (singulier)	Pronom	particules de fonction sujet
tu vous	kimi- anata- omae- etc.	-WA (-GA) は(が)

Nous précisons que les pronoms japonais ne marquent aucune déclinaison verbale. La morphologie verbale du japonais ne varie pas en fonction de la personne sujet. Par exemple, les énoncés suivants ne donnent aucune déclinaison verbale bien que la personne sujet change :

	En français		En japonais		
	pronom sujet	prédicat verbal	pronom	thème sujet	prédicat verbal
1e Pers.	je	vais	watashi-ϕ / boku-ϕ, etc.	-WA -GA	iki-masu
	nous	allons	watashi-tachi / boku-tachi, etc.		
2e Pers.	tu	vas	anata-ϕ / kimi-ϕ etc		
	vous	allez	anata-tachi kimi-tachi, etc.		
3e Pers.	il	va	kare-ϕ		
	ils	vont	kare-ra (-tachi)		
	elle	va	kanojyo-ϕ		
	elles	vont	kanojyo-ra (-tachi)		

[11] Charles N. LI et Sandra A. THOMSON (1976)

	mon ami	va	boku-no-tomodachi		

D'autre part, nous constatons une absence fréquente de pronom japonais dans un énoncé. Un énoncé comme « ϕ-ϕ-ikimasu » implique contextuellement le sens de « je vais », « il va ».[12] Un énoncé comme « ϕ-ϕ-ikimasu-ka ? » (-ka : INTERROGATIF) veut dire « tu vas ? », « vous allez ?», « nous allons ? ».

Un autre point est souvent examiné en parlant du caractère des (pro)noms japonais. Le pronom n'est pas le nom qui est déterminé par l'adjectif. En français, un syntagme nominal (SN) comme « un *petit lui »[13] n'est pas acceptable. En japonais ce SN « chîsai kare » (petit-il) est très acceptable de la même manière que « chîsna hito » (petite personne), « kawaii boku » (mignon je), «utsukushii-kimi » (beau-tu), etc. Dans cette perspective, quelques chercheurs constatent une absence de pronoms en japonais. Ces mots peuvent avoir des caractères du nom en prenant un qualificatif ou un affixe dans certains contextes. Nous analyserons en particulier leurs emplois comme pronom en contexte.

3 Pluriels :

a) Du point de vue morphologique, en français la première personne du pluriel a une autre forme « vous » par rapport à celle du singulier « tu ». En revanche, la construction en japonais est faite par un morphème suffixe marquant la pluralité. [14] La deuxième personne du pluriel correspondra aux « anata-gata »[15], « anata-tachi », « kimi-tachi (-ra) », « omae-tachi (-ra) », en japonais, qui ne sont pas employés vis-à-vis d'un seul allocutaire comme le pronom de politesse «vous » en français. La pluralité morpho-syntaxique est entièrement appliquée à la pluralité pragmatique des auditeurs. Comme le français, la notion du pluriel grammatical n'implique pas de respect en japonais.[16]

b) « tu »

Cet indice de la deuxième personne du singulier nous l'utilisons pour les auditeurs avec lesquels nous avons déjà sympathisé[17] et avec des auditeurs moins âgés. Même si notre auditeur est plus âgé, après l'avoir connu il est souhaitable de l'appliquer dans la communication.

Par contre, nous constatons que ce pronom d'adresse peut être employé notamment vis-à-vis des allocutaires enfants, quelle que soit l'intimité entre locuteur adulte et allocutaire enfant.

c) « vous » français et deuxième personne du pluriel en japonais :

C'est un pronom sujet de la deuxième personne du pluriel, employé face à plusieurs auditeurs. Il est également employé pour un seul auditeur qu'on ne connaît pas encore ou pas bien, ce qui favorise une distance interpersonnelle et le respect. En français régional, rapporté par Jolyet Jucquois,[18] le « vous » peut signifier aussi une familiarité en étant employé par les parents avec leurs enfants et par les aînés avec leurs cadets. Le sens de « vous » est assez complexe.

---

[12] Dans ce texte, nous ne mettons pas autant d'accent sur ce phénomène. A propos de l'absence de pronom personnel (forme zéro, d'après Fischer), voir KURODA (1965, cité in John V. HINDS, 1971, « Personal pronouns in Japanese », in *Glossa*, n°5 (2).) et Tamae K. PRINDEL (1981).

[13] Cet exemple a été cité par KURODA (1965, Idem.)

[14] Sur la catégorie de la construction morphologique de pronom personnel du pluriel par rapport à celle du singulier, D. Ingram donne une classification. Voir D. INGRAM (1978).

[15] Les morphèmes « -gata » « -tachi » et « ra » sont des marques du pluriel.

[16] De la même manière que le morphème japonais / -tachi / ou / -gata /, en vietnamien, par exemple, le morphème « chúng » donne la forme plurielle de pronom et même de substantif. Ainsi « chúng mầy » veut dire le pronom "vous", la forme plurielle de pronom « mầy » (je). Le sémantisme de « chung mầy » n'est pas comparable avec le pronom du respect en langues indo-européennes. C'est une simple pluralisation morphologique. (Phu Phong NGUYEN, 1994).

[17] Dans quelques sociétés européennes, le passage du vouvoiement au tutoiement s'accompagne d'une sorte de rituel qui consiste à boire simultanément un verre : « Drikke dus » (prendre un verre de « du » en danois ; « Schmolitz » en suisse allemand). Voir sur ce point, Nobuko FUKUI (1999) et Marianne SCHOCH (1978).

[18] JOLY (1973) / JUCQUOIS (1977)

En impliquant la valeur morpho-syntaxique de la pluralité, une seule personne est représentée. C'est en cela que c'est un emploi, du point de vue numérique, fictif.[19]

En impliquant le pronom du pluriel vis-à-vis d'un seul auditeur, ce pronom « vous » peut avoir une ambiguïté pragmatique dans l'interprétation de pronom de la deuxième personne du pluriel. Par exemple, pour un simple énoncé interrogatif comme « Vous allez bien ? », nous constatons deux sortes de réponse comme ci-dessous :

Interaction I
Loc A # **Vous**(1) allez bien ? #
Loc B # Oui, **je** vais bien. Merci. #

Interaction II
Loc A # **Vous**(2) allez bien ? #
Loc B # Oui, **nous** allons bien. Merci. #

Dans l'interaction I, **vous**(1) implique le pronom poli du singulier. Ce pronom est une opposition pragmatique de pronom de la première personne du singulier « je ». Dans l'interaction II, **vous**(2) est interprété par le locuteur B comme pronom du pluriel, qui s'oppose pragmatiquement à « nous ». Ce pronom porte comme composante la notion de politesse et la pluralité grammaticale.[20] Ainsi, le pronom de réponse détermine le sens du pronom d'adresse « vous ». Le « vous » est donc opposé non seulement au « je », mais aussi au « nous » pour sa morphologie. Par conséquent, le « je » est opposé à la fois au « tu » et au « vous ». Nous pouvons schématiser ces deux oppositions morphologiques et interlocutives comme ci-dessous :

<table>
<tr><th>pronom d'auto-désignation</th><th>Loc. ↔ Allo.</th><th>pronom d'adresse</th></tr>
<tr><td rowspan="2">je</td><td>je ↔ tu</td><td>tu</td></tr>
<tr><td>je ↔ vous</td><td rowspan="2">vous</td></tr>
<tr><td>nous</td><td>nous ↔ vous</td></tr>
</table>

En résumé, la présence ou l'absence des pronoms en japonais est en fonction de la classe d'âge de son auditeur par rapport à celle du locuteur. En revanche en français le pronom est en fonction du degré d'intimité entre les participants à la communication. Le signifié des deux pronoms français d'adresse ne se situe donc pas au même niveau pragmatique en japonais. Le dictionnaire peut donner les *définitions* des mots. Or ces définitions ne disent ni les *significations*, ni *la portée pragmatique* de leur emploi. La manière de s'adresser à l'autre est avant tout un problème linguistique, mais elle est aussi déterminée par la dimension socio-culturelle. Un apprentissage simple d'une langue n'enseignera pas suffisamment le problème de l'adresse.

En analysant encore le premier énoncé : « Bonjour *Papa. Tu* vas bien ? », nous tenterons d'analyser la valeur du nom de parenté.

4 Morphologie du nom de parenté :

Nous allons essayer de focaliser notre examen sur la différence sémantique et morpho-syntaxique entre deux noms de parenté : « papa » et « otôsan ». Précisément « papa » est un nom d'adresse intime qui s'emploie au sein de la famille. De la même manière, « o-tô-san » (お-父-さん) est dérivé d'un nom « chichi » (父). Nous pouvons constater que « père » et « chichi » sont les définitions de la personne masculine de l'un des parents dans chaque langue : des noms descriptifs

[19] Nous utilisons le mot "fictif" lorsque la valeur morpho-syntaxique de personne (1e, 2e et 3e /singulier, pluriel/masculin etc.) ne coïncide pas avec l'emploi réel dans un contexte donné (Takuya NISHIMURA, 2001-2002).

[20] Personnellement, si je veux que mon auditeur me tutoie en français en milieu socio-professionnel, je réponds à cet énoncé interrogatif « vous allez bien », par « nous allons bien », non pas « je vais bien ». Pour moi, cela peut être une stratégie socio-discursive.

de parenté, qui changent de forme dans l'adresse. Analysons donc le passage du nom descriptif à celui d'adresse.

a) « chichi » et « o-tô-san » :

Dans « o-tô-san » nous ajoutons un morphème, préfixe « o- » (お) impliquant la politesse à l'idéogramme « chichi » (父) correspondant à « -tô- » (-父-) et à la fin un suffixe « -san » (さん) qui équivaut à un titre honorifique comme « Monsieur » ou « Madame » en français. En général, on peut combiner les affixes « o- » et « -san » avec la nomenclature de parenté. Cette nomenclature se met entre deux affixes. Ce système d'affixe est applicable à d'autres noms. Par exemple, vis-à-vis de la mère, nous composons « o-kâ-san » (お-母-さん) à partir de « haha » (母) qui fonctionne comme nom de référence de la mère. Vis-à-vis du frère aîné, c'est « o-nî-san » (お-兄-さん) à partir de « ani » (兄). Grâce à cette morphologie, il existe une variété des noms de parenté, marquée diachroniquement et régionalement.[21] Le nom de parenté prend la fonction du sujet, ceci donne un même effet syntaxique d'un énoncé en français « Madame est servie ». Le locuteur représente son auditeur comme troisième personne morphologique, non pas par le pronom de la troisième personne, mais par un substantif. Ce phénomène peut être bien observable dans beaucoup de langues d'Asie.[22]

b) « père » et « papa » :

Le « *papa* » est un mot non-composé dont l'origine étymologique provient du latin « *Pappus* »[23] : il s'agit d'un nom affectueux par lequel les enfants même devenus adultes désignent leur père. Dans ce mot, nous constatons une affectivité d'enfant vis-à-vis du père. En résumé, l'ensemble du syntagme nominal : « papa, tu » implique l'affectivité et la proximité de l'enfant par rapport au père. Le « otôsan-ϕ » implique la politesse. Le premier réside sur l'axe horizontal de son sémantisme, le deuxième sur l'axe vertical.

5 Personnes des langues et personnes de l'univers :

5 - 1 Auto-désignation :

Dans la réponse du père au fils, l'emploi est plus ou moins identique dans les deux langues. En japonais comme en français, le père peut associer le prénom de son fils à l'un des indices de la 2^{e} personne. En français, la deuxième personne s'impose grammaticalement à l'un et à l'autre, alors que tel n'est pas le cas en japonais. En revanche, lorsque le locuteur s'auto-désigne, nous constatons une autre logique dans la communication interpersonnelle.

Pour la réponse à # otôsan (-wa) kyô doko-ni-iku no ? # (Papa, où vas-tu aller aujourd'hui ?), le père a quelques possibilités comme énoncé de réponse.

Comme cela a été remarqué par nombreux spécialistes du japonais, il est possible que le locuteur puisse ne pas se représenter par une quelconque personne linguistique :

(a) # eiga^{1} wo^{2} mini^{3} iku^{4} yo^{5} #
/ cinéma^{1} ACC^{2} voir^{3} aller^{4} AFFIRM^{5} /
« Je vais aller au cinéma » [loc. : un père > all. : son fils]

Dans l'auto-désignation, l'indice de la première personne « je » est employé quel que soit le contexte. Son emploi ne dépend pas de la relation sociale entre les locuteurs. C'est ego qui se situe au centre de l'univers, tandis que l'interaction en japonais permet de ne pas employer l'indice de la première personne. Au fils qui s'adresse à son père par le nom de parenté « otôsan », le père répond en s'auto-désignant par le même nom. Il existe ainsi une concordance entre le nom d'adresse du fils au père et l'auto-désignation chez le père. Le nom de parenté peut fonctionner comme sujet, partie

[21] Sur ce point, voir TAKEI(1982). Un écrivant IBUSE Masuji a décrit la variété morphologique de noms de parenté marquée par la classe sociale. (Sylvie GILET-SUZUKI, 2000).
[22] Pour le cas du vietnamien et du coréen, nous nous référons à Phu-Phong NGUYEN (1994) et Kouang-Hyeun KIM (1994). Ces langues, comme d'autres langues d'Asie, disposent d'un phénomène semblable au japonais.
[23] Petit Robert, p. 1578.

thématique d'un énoncé, ce qui est le cas le plus courant dans le cas de représentation de personne linguistique, et qui est notamment réservée aux enfants tout petits.

(b) # otôsan[1] (-wa[2]) kyô[3] eiga[4] wo[5] mini[6] iku[7] yo[8] #
/ papa[1] (-TH[2]) aujourd'hui[3] cinéma[4] ACC[5] voir[6] aller[7] AFFIRM[8] /
« Papa va aller voir un film aujourd'hui »

Ce phénomène est bien présent dans de nombreux contextes de parenté entre des locuteurs moins âgés et leurs auditeurs plus âgés. L'identification appellative est un phénomène passif qui dépend de la relation à l'autre. C'est l'autre qui se situe au centre dans cette communication allocentrique.

Comme nos informateurs nous l'ont laissé prévoir, au fur et à mesure que les enfants sont âgés, les parents se désignent par un des pronoms sans employer le nom de parenté comme le montre l'énoncé suivant :

(c) # boku[1] (-wa[2]) kyô[3] eiga[4] wo[5] mini[6] iku[7] yo[8] #
(d) # ore[1] (-wa[2]) kyô[3] eiga[4] wo[5] mini[6] iku[7] yo[8] #
/ 1SG[1] (-TH[2]) aujourd'hui[3] cinéma[4] ACC[5] voir[6] aller[7] AFFIRM[8] /

(e) # watashi[1] (-wa[2]) kyô[3] eiga-wo[4] mini6 iki7 masu-yo8 #
/ 1SG[1] (-TH[2]) aujourd'hui[3] cinéma-ACC[4] voir[5] aller[6] m. de POLI-AFFIRM[7] /

Tous ces énoncés peuvent se traduire en français : "je vais aller voir un film aujourd'hui."[24] Par rapport aux énoncés (b), (c), dans l'énoncé (e), l'emploi de l'indice « watashi » entraîne une autre terminaison verbale avec la marque de politesse « masu-yo ». Les deux premiers pronoms « boku » (b), « ore »[25] (c) sont, en règle générale, employés par les locuteurs masculins. L'énoncé (d) peut être employé dans de nombreux contextes par les femmes (contextes familiers et officiels) et par les hommes dans des contextes plus officiels. C'est ainsi que les énoncés (a), (b) peuvent être ceux du père, l'énoncé (e) celui de la mère.

Même en français, en décrivant le phénomène d'adresse de la communication avec un enfant, nous avons constaté une tendance chez les adultes à employer des noms de parenté comme nom d'auto-désignation. Au lieu de dire normalement, par exemple, pour expliquer à leur enfant leur départ, « *je vais partir* », certains parents diront « *Papa va partir* » ou « *Maman va au travail* ». Dans le métro, par exemple, une mère dit à son enfant (4, 5 ans) « *Tu restes à côté de maman* », et non « *Tu restes à côté de moi* ». Dans le supermarché, une mère dit à son fils (5, 6 ans) « *Maman va chercher du chocolat* », non *« Je vais chercher du chocolat* ».[26] Dans cette perspective, le <*je*> (*moi*) est remplacé par des noms de parenté <*papa*> et <*maman*>.

5 - 2 Terminologie de Benveniste :

La première personne, comme catégorie interne de la langue, n'est qu'une des possibilités pragmatiques qui peuvent représenter le locuteur lui-même. De la même manière, la deuxième

[24] Remarquons que le choix de sujet modifie la terminaison verbale (-yo/-masu-yo etc). Ce point a été décrit par de nombreux japonologues, André WLODARCZYK (1996) et Yoshihiko MATSUMOTO (1988).

[25] Ce pronom d'auto-désignation « ore » est notamment réservé chez les hommes. Par contre, j'ai personnellement observé que dans l'île de Kyûshû des années soixante-dix, (préfecture de Fukuoka, province de Yame), quelques vieilles dames avaient employé ce pronom lors d'auto-désignation.

[26] Ce phénomène n'est pas le cas spécifique du français. En allemand, par exemple, dans la communication avec des enfants, les énoncés suivants sont possibles. (Klaus VORDERWÜLBECKE, 1976, p. 335-394).

Oma hat euch was Schönes mitgebracht
« Mamie vous a apporté quelque chose de beau »
Onkel Peter geht mit dir zum Spielplatz
« Oncle Peter t'amène à la place des jeux »

En anglais d'après Charles A. FERGUSON (1964, p. 103-114) « third person constructions replace first and second person ones (e.g. *Daddy wants* for *I want*) » et T. SUZUKI (1970).

personne n'est qu'une des possibilités afin que le locuteur représente son auditeur. Le substantif comme le nom de parenté, le nom de statut social est aussi capable de jouer le rôle du pronom (substitut). Il n'y a pas de correspondance immédiate entre la personne de l'univers (locuteur, auditeur et tiers) et les personnes des langues (1^{e} 2^{e} et 3^{e} personne, substantifs). Il existe donc un phénomène d'oscillation dans 2 axes de personnes (linguistique et humaines). Il convient de distinguer 2 catégories :

<table>
<tr><th>Personnes humaines</th><th rowspan="2">≅</th><th colspan="2">Personnes linguistiques</th></tr>
<tr><td rowspan="4">AUDITEUR</td><td>1^{e} personne</td><td rowspan="3">substitut</td></tr>
<tr><td>2^{e} personne</td></tr>
<tr><td>3^{e} personne</td></tr>
<tr><td colspan="2">substantif</td></tr>
</table>

Dans la définition classique, la première personne est celle qui parle, la deuxième personne est celle à qui le locuteur s'adresse, et la troisième personne est celle à propos de qui le locuteur parle à son auditeur. Qu'en a-il dit, Benveniste ?

> « « **Je** »(1) désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de « **je** »(2) : disant « **je** »,(3) je ne puis ne pas parler de moi. » <···> A la deuxième personne, « **tu** »(4) est nécessairement désigné par « **je** »(5) et ne peut être pensé hors de situation posée à partir de « **je** »(6) » (p. 228 in *Problèmes* 1[27])
> « ***Je***(7) signifie <u>la **personne** qui énonce</u> la présente instance de discours contenant ***je***(8) <···> », « en introduisant la situation d'« allocution », on obtient une définition symétrique pour ***tu***(9) <u>comme **individu** allocuté</u> dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique ***tu***(10) » (p. 252, in *Problème*. 1[28])

Néanmoins, cette définition n'est pas immédiatement applicable à n'importe quel contexte d'emploi d'une langue, et à n'importe quelle langue. Par conséquent, nous nous intéressons à un autre outil de l'interprétation linguistique, une autre terminologie qui est applicable à n'importe quel phénomène des langues.

Pour nous, le « **je** »(1) peut être remplacé par « le nom d'auto-désignation ». Car « je » ne désigne pas toujours celui qui parle. Le « **je** »(2) est remplaçable par le « locuteur ». Le « **je** »(3) est employé au sens propre du nom. Le « **tu** »(4) et le « **je** »(5)/(6) impliquent l'auditeur et le locuteur.

Le ***je***(7) est remplaçable en nom d'auto-désignation.[29] Car le ***je*** peut ne pas signifier d'autres personnes autre que celle qui énonce la présente instance de discours. Par contre, le ***je***(8) peut être le locuteur. Le ***tu***(9)/(10) est employé pour le sens de l'auditeur.

Un autre exemple nous permet de bien situer cette problématique. B. Pottier[30] a tenté de dégager des composantes de chaque pronom personnel du français :

	animé	locuteur	interlocuté
je	+	+	–
tu	+	–	+
il / elle	~	–	~
on	+	~	~

[27] BENVENISTE (1966).
[28] Idem.
[29] Il est en général ainsi dans la terminologie en anglais. (voir Michael J. FREYNE, 1990, in Peter MÜHLHÄUSLER and Rom HARRÉ, *Pronouns and people, the linguistical construction of social and personal identity*, Basil Blackwell, Oxford).
[30] Bernard POTTIER (1987 p. 30).

il impersonnel	–	–	–
ça	–	–	~

(+: présence ; –: absence ; ~: factitif, l'un ou l'autre)

Pour nous, la correspondance entre la personne linguistique et la personne humaine n'est pas absolue. Ce n'est que dans le moment de l'énonciation et dans le lieu socio-culturel que deux dimensions peuvent se nouer :

univers / langue		personne humaine		
		animé	locuteur	interlocuté
personne linguistique	je	~		
	tu			
	il / elle			
	on			
	il impersonnel			
	ça			

L'auditeur n'est pas toujours « tu », qui n'est pas toujours le nom d'adresse. Nous tenterons de le montrer par nos études, en définissant nos dimensions d'observation.

II Place de l'homme face à la langue :

1 1e personne d'adresse :

Nous avons examiné plus haut l'attitude énonciative du locuteur qui se met à la place d'un autre. Ce dernier est le plus souvent un enfant. Ce phénomène concerne également le pronom personnel. Examinons l'énoncé suivant :

(a) # boku[1] (-wa[2]) dô[3] shita[4] –no[5] ? #
/ 1SG[1] (-TH[2]) comment[3] faire-parfait[4] INTERR[5] /
« Qu'est-ce que j'ai fait ? »

Cet énoncé revient à dire en français, d'après l'analyse métalinguistique, « Qu'est-ce que j'ai fait ?". En français, si vous entendez un énoncé comme « Qu'est-ce que j'ai fait ? », ou « Qu'est-ce qui m'est arrivé ? », le contexte peut être le monologue. Le locuteur se parle à lui-même. Sans identifier la valeur du nom « boku », nous ne sommes pas en mesure d'en analyser la profondeur jusqu'au point de refléter la réalité d'interlocution.

Dans un type normal d'interaction, la première personne « boku » peut être employée par rapport à « kimi » ou à « anata ».

(b) L1. # anata[1](-wa[2]) kinô[3] nani[4] shita–no[5] ? #
/ 2PS[1] (-TH[2]) hier[3] quoi[4] faire-parfait-INTERR[5] /
« Qu'est-ce que tu as fait hier ? »

(c) L1. # boku[1](-wa[2]) benkyô[3] shita[4]–yo[5] ? #
/ 1PS[1] (-TH[2]) études[3] faire-parfait[4] AFFIRM[5] /
« J'ai bien travaillé ? »

C'est un adulte qui s'adresse à un garçon perdu dans la rue en lui demandant « Qu'est-ce qui s'est passé ? » / « Qu'est-ce qu'il t'est arrivé ? ». En ce que le nom « boku » (1e S.G.) est utilisé afin de représenter un garçon comme allocutaire, ce pronom est celui d'adresse. Celui-ci porte syntaxiquement la fonction à la fois de sujet par rapport au prédicat verbal "shita" (avoir fait) et de thème de ce discours marqué par une particule « wa ».

Cet énoncé est non-réalisable dans une interaction en français. Car la première personne morpho-syntaxique, avec la deuxième personne, est interchangeable en fonction de la prise de parole entre un locuteur et son auditeur. Il y a un mouvement de va-et-vient entre des protagonistes du discours. Il existe un dynamisme du substitut personnel entre des protagonistes, pas de statisme. Par contre, la désignation de cette première personne « boku » reste chez un locuteur donné, ce qui ne bouge pas. On ne trouve pas ce phénomène de réciprocité pragmatique d'échange intersubjectif. Cette première personne est centrée sur un locuteur. Dans un type normal d'interaction, la première personne « boku » peut être employée par rapport à « kimi » ou à « anata ». Dans ce contexte d'emploi, la première personne morpho-syntaxique est employée à la fois comme nom d'adresse et nom de référence. Cela implique les énoncés non-accceptables dans une interaction entre les locuteurs A et B en français.

• Type A (Locuteur A-centré)
Loc. A : Bonjour ! Tu vas bien ?
Loc. B : Oui, tu vas très bien. **Et moi, je vais bien ?**
Loc. A : Oui, je vais bien.

• Type B (Locuteur B-centré)
Loc. A : **Bonjour ! Je vais bien ?**
Loc. B : Oui, je vais très bien. Et toi, tu vas bien ?
Loc. A : Oui, tu vas bien.

Dans le cas de A, la première personne « je » est centrée sur un seul locuteur A, et dans le cas B, c'est sur B sans passer le droit de la prendre à l'autre. Ce sont des types de communication entièrement allocentriques. Comme nous l'avons vu dans plusieurs exemples, l'allocentrisme dans l'emploi de personne détruit la nature de relation interpersonnelle et la nature intersubjective lors de l'énonciation. La première personne « boku » n'est pas orientée par sa marque morpho-syntaxique dans ce contexte.

En affirmant hypothétiquement l'emploi de la première personne comme nom d'adresse, nous constatons un emploi réel du français, dont la valeur de la première personne *je* devient celle de la deuxième ou de la troisième personne. Même en français oral, notamment dans une communication avec un enfant, nous observons un énoncé comme « est-ce que j'aime les bonbons ? ».[31] Dans ce contexte, la personne à qui le locuteur s'adresse devient *je*, non *tu*, et la première personne fonctionne comme nom d'adresse, ce qui est bien semblable à l'emploi de « boku » en japonais. Dans ce genre de communication allocentrique, l'auditeur se situe au centre de la communication et le locuteur à la périphérie de la communication.

Répétons-le encore une fois : le « boku » est un pronom privilégié par les locuteurs masculins comme nom d'auto-désignation. Ainsi, un adulte qui est le locuteur face à un enfant emploie ce même « *boku* » pour le nom d'adresse. Un adulte emploie ce nom d'adresse qui est identique au nom d'auto-désignation de l'auditeur. En se mettant à la place d'un enfant, un locuteur favorise cette première personne comme nom d'adresse. D'après J. S. Fischer,[32] ce phénomène est aussi dû à l'éducation familiale. C'est une manière d'apprendre à un enfant comment parler, avec quel pronom personnel, pour le nom d'auto-désignation. C'est donc un « je préparé » par son auditeur afin que le locuteur utilise dans sa pratique d'interaction.

En somme, la nature de relation interpersonnelle peut violer l'harmonie entre le sens et la forme, ce qui implique une oscillation de l'axe de personne grammaticale sur l'axe de l'univers. Cette influence de l'univers existe non seulement au niveau sémantico-référentiel, mais aussi celle-ci peut toucher la syntaxe d'un énoncé. Citons deux énoncés[33] syntaxiquement incorrects de « Kellnerdeutsch » (allemand du service) :

Was **wünschen der Herr Leutnant** ?
PL 3^{e}SG
Haben der Herr schon bestellt ?
PL 3^{e}SG

Un auditeur est formellement verbalisé par la 2^{e} personne du singulier. Néanmoins, aucune 2^{e} personne du singulier n'y est. De plus, la personne du sujet ne s'accorde pas avec le prédicat verbal. En ce sens, la morpho-syntaxe ne reflète donc aucunement la réalité interindividuelle. Le désaccord est référent à la servitude du locuteur dans ce contexte. Dans cette perspective, l'analyse d'un énoncé tibétain[34] est fort intéressante. D'après C. Hagège, dans cette langue, la relation interlocutive exerce « sur la syntaxe des langues une pression qui est de nature à subvertir les règles de la syntaxe ». L'énoncé suivant montre l'emploi semblable de cas de « boku » du japonais, mais au niveau du prédicat verbal.

[31] Nous avons relevé cet énoncé dans un dictionnaire français-japonais (1997, Le Dico, gendai furansu-go ziten, Hakusuishya, Tokyo, p. 859).
[32] D'après J. L. FISCHER (1964, p. 123), c'est « putting words in his mouth so to speak ». Ceci est un « je » pédagogique.
[33] P. Forchheimer, 1953, p. 38.
[34] C. Hagège (2000-2001, pp 591-596).

khyedrang-tsho phebs-payin-pas ?
/ 2e-SG aller-PASSE+1e SG-INTERR /
« es-tu allé (là-bas ?) »

D'après l'auteur, le locuteur « anticipe la réponse de l'auditeur en fournissant dans la formulation même de la question les éléments de cette réponse, c'est-à-dire en se substituant par avance, à travers l'emploi d'une marque d'ego, à l'ego de l'auditeur qu'il interroge. »[35] Il y a même une violation syntaxique des personnes par la dimension pragmatique. Dans cet exemple, le pronom de la deuxième personne est fidèle à la réalité car l'énoncé est dans le contexte d'adresse. En revanche, l'indice de la première personne ne peut pas se rapporter formellement à l'auditeur, mais au locuteur. Dans cet énoncé, la première personne représente une identité de l'auditeur, qui porte potentiellement l'identité du locuteur < je >. Ce phénomène de non-dynamisme déictique, est-il exotique ? Nous avons la même catégorie de faits dans notre emploi routinier du français.

Jespersen cite dans sa *Philosophie de la grammaire*[36] un ouvrage de W. Bang, *Les Langues ouralo-altaïques,* qui associe la notion de personne à celles de temps et d'espace. Bang affirme que « l'esprit humain doit incontestablement avoir eu l'idée de <ici> et de <là> avant d'avoir conçu celle de <moi> et de <toi> », ce qui lui permet de définir deux classes d'éléments pronominaux :

> La première correspond à <ici>, <moi> et <maintenant> et comprend les éléments commençant par *m-*, et *n-*, et la seconde correspond à <autre que moi > et <là>, et comprend les éléments commençant par *t-*, *d-*, *s-*, et *n-* ; Cette seconde classe se subdivise alors en deux : (a) la personne la plus rapprochée, *là*, *toi*, *naguère*, *tout à l'heure* et (b) la personne la plus éloignée, *là-bas*, *lui*, *autrefois*, *plus tard*.

Ici, nous constatons une association notionnelle entre la personne, l'espace et le temps. L'espace plus proche du locuteur < ici> est facilement associable à la première personne ainsi que l'espace autour de l'auditeur < là > l'est à la deuxième personne.

Par exemple, on dit en français :

LOC. 1 : Allô ! M. Dupont ? **Ici** François.

Parmi nos conversations quotidiennes, il existe un contexte qui détruit cette harmonie de concordance entre le mot et l'univers. Au téléphone, l'espace plus proche du locuteur n'est systématiquement pas exprimé par le déictique de premier degré < ici >. On dit :

LOC. 1 : Est-ce que François est **là** ?
LOC. 2 : Il n'est pas **là** en ce moment.
Sans dire forcément « Il n'est pas **ici** en ce moment. »

Il y a de même,
LOC. 1 : Tu es **là** ?
LOC. 2 : Oui, je suis **là**.

L'espace près du locuteur 2 est verbalisé non pas par < ici >, mais par <là>. Il y a un divorce entre la morpho-syntaxe et la sémantique. La catégorie des personnes humaines n'est pas toujours orientée par son sens formel, mais par son emploi en contexte. Si on continuait une telle pratique, il pourrait y avoir un figement. En ce sens, une forme est un figement de son emploi.

[35] idem.
[36] Otto JESPERSEN (1971, p. 297-316).

Je	Tu
Ici	Là
Locuteur	Auditeur

↙

Je	Tu
Là	
Auditeur	

Nous avons vu qu'il y a une non-correspondance entre le locuteur et la 1e personne/ l'auditeur et la 2e personne. Au lieu des 1e, 2e, nous parlons d'un élément de la langue qui renvoie au locuteur, à l'auditeur, et au tiers. Ce sont justement le nom d'auto-désignation, le nom d'adresse et le nom de référence. En ce que chaque nom renvoie qui renvoie au locuteur, à l'auditeur, nous définissons comme egophore, allophore dans un système de l'anthropophore, représentation de l'homme dans la langue. [37]

La catégorie interne de la personne a des fonctions comme sujet ou comme prédicat verbal. Face à la catégorie des personnes humaines et de leurs relations interpersonnelles, il existe une fonction externe de la langue qui réalise l'acte de parole comme activité, à côté de la langue comme système. Il y a eu souvent confusion entre la catégorie interne de la langue (1e, 2e et 3e personnes) et la catégorie externe des personnes humaines (le locuteur, l'auditeur et la tierce personne). Deux catégories et deux fonctions sont liées par une passerelle d'*anthropophore*.

Univers		Anthropophore
Auditeur	⇐	Allophore (nom d'adresse)

Je considère que, diachroniquement, la première personne de la grammaire est un des produits figés des egophores employés au cours du temps avec une forte fréquence. Ainsi, la deuxième personne est un des fruits sociaux des actes d'adresse. Alors, maintenant nous allons voir quelques exemples de ce figement.

2° « Je suis votre serviteur » :

En restant sur le sens littéral de l'indice de première personne « boku », nous examinerons un des processus, parmi d'autres, de la pronominalisation, les universaux et la typologie du changement des langues. Comme nous avons vu pour « boku » en japonais, dans beaucoup de langues asiatiques, le nom d'auto-désignation peut souvent avoir le sens étymologique d' « esclave », ce qui donne très souvent la marque de modestie vis-à-vis de son auditeur.

Les notions de majesté et d'humilité résident souvent dans l'opposition entre toi et moi, ce qui implique le sémantisme de hiérarchie sociale, serviteur dans la représentation diachronique de soi.[38] Nous avons en français deux formes dans la deuxième personne grammaticale *tu* et *vous*. Ce genre de série binaire de la morphologie peut résider dans d'autres langues, ce qui est le cas du vietnamien.

Dans cette langue, il existe deux formes dans la première personne : *tao* et *tôi*. Le pronom de la première personne « tao » s'oppose à la deuxième personne « mây ». Le déictique de premier degré « dây » (ici) et de deuxième degré « dâý » (là) peut respectivement remplacer la première et la deuxième personne. En plus de « tao », un autre pronom de première personne « tôi » intervient dans le rapport hiérarchique. D'après Phu Phong Nguyen,[39] « tôi » est d'origine nominale et signifie "serviteur." Le pronom "tôi" est donc « *un nom qui se délexicalise en quelque sorte pour être utilisé*

[37] Hagège (C.), (1982, pp115-122).
[38] En philosophie des formes symboliques de CASSIRER, ce lien entre les expressions de majesté et d'humilité a été examiné aussi dans le cadre des représentations de moi et de toi. (Ernest CASSIRER, 1972, p. 212-246)
[39] Phu Phong Nguyen (1994).

pronominalement et qui est devenu un pronom à part entière. » On peut observer des phénomènes semblables dans beaucoup d'autres langues d'Asie de Sud-est,[40] ce qui est le cas du pronom personnel de l'indonésien « *saya* », qui est dérivé du mot littéraire « *sahaya* ». Son origine étymologique est « *sahāya* » (serviteur, assistant). Dans cette langue, un des pronoms de la deuxième personne « *tuan* » a son origine arabe, signifiant le « maître ».[41] Il est ainsi en birman « *cun-to* » et en khmer « *khnom* ».[42] Non seulement une opposition sociale est verbalisée, mais aussi celles-ci sont les causes sociales d'évolution de la langue.

La petitesse est aussi usitée dans l'expression humble de l'auto-désignation. En allemand, nous pouvons observer une expression démodée, qui est « meine Wenigkeit »[43] (mon humble personne). Le même sémantisme est appliqué au japonais « shô-sê » (littéralement « petite-vie ») à l'écrit, qui est en voie de disparition. Nous citons un énoncé d'un journaliste qui écrit à son collègue.

小生-が[1] 行けなく-て[2] 申し訳[3] ない[4] (Nov, 98)
shôsê-ga[1] ikenaku-te[2] môshiwaké[3] nai[4]
« Moi[1] thème[2] aller[3] ne pas[4] s'excuser[5] il n'y a pas[6] »
« Je suis désolé de ne pas pouvoir y aller sur place (avec toi) »

Il existe, dans beaucoup de langues, le syntagme nominal composé avec un possessif de la deuxième personne, ce qui implique la qualité ou le statut de son auditeur pour marquer le grand respect :

langue	expressions
en français	« votre majesté » « votre excellence » « votre grâce » « monseigneur »
en espagnol	« Vuestra Majestad » (votre majesté) « vuestra merced » (votre grâce)
en portugais	« vossa excelência » (votre excellence), « vossa Senhoria » (votre seigneurie) « vossa mercê » (votre grâce)
en italien	« la vostra signoria » (votre seigneurie)
en roumain[44]	« dumnea voástră » (votre seigneurie)
en hollandais	« Uwe Edelheid » (votre seigneurie) etc.

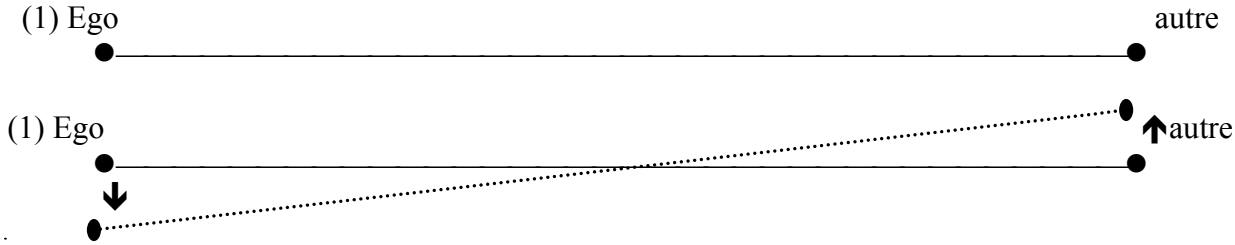
En restant dans la dimension synchronique, ce genre de syntagme nominal prend la troisième personne au niveau verbal. S'il y a une distinction de genre, ces syntagmes correspondent très souvent à la troisième personne grammaticale du féminin. Par conséquent, lors d'adresse par le pronom, c'est la troisième personne (du pluriel et du féminin) qui est associé à ces expressions.

Quelques langues ont grammaticalisé comme pronom les expressions de la hiérarchie sociale et de la déférence. Par exemple, « Vuestra Merced » en espagnol et « Vossa mercê » en portugais ont gagné le statut grammatical de pronom *Usted* et *Você* en se raccourcissant et en étant généralisé

[40] Il est ainsi en thaï. « in a polite conversation in Thai, the use of the basic words for "you" and "I" would sound crude and inappropriate. Instead, various self-deprecating expression would be used for "I" and various deferential expressions for "you" » (Anna WIERZBICKA, 1996).
[41] Christian LEHMANN (1995), Elizabeth P WITTERMANS (1967), Bernd HEINE, Ulrike CLAUDI and Friederike HÜNNEMYER (1984).
[42] Claude HAGÈGE (1993, p. 108).
[43] P. Forchheimer, 1953, p. 38.
[44] Je remercie Madame Lebarbier de m'avoir appris ce pronom de la 2e personne en roumain. (Academia Română, Institutul de Linguistică „Iorgu iordan", 1996, DEX, Dicționarul explicativ al limbii române, editia a II-a, Bucureşti, Univers enciclopedic)

dans leur emploi.[45] Sinon quelques langues ont donné à ces expressions un statut de titre comme « Monsieur » à partir de « Monseigneur ».

En linguistique de l'énonciation, en pragmatique, en analyse du discours, le regard des linguistes sur la politesse prend de plus en plus d'importance.[46] Être poli implique tout d'abord une orientation de l'attitude du sujet envers autrui. S'il y a une expression de la politesse envers l'autre, il doit y avoir simultanément une opération expressive envers soi-même. À savoir que si la représentation de l'autre était fondée sur le respect, la politesse, celle de soi-même serait fondée sur une autre notion, qui est la modestie. A partir d'un état statique de la relation interpersonnelle (1), s'il y a une expression de respect, de la déférence, de la politesse de la part du locuteur envers son auditeur, ce dynamisme peut s'étendre envers le locuteur (2).



Lorsque l'autre est monté, le soi est automatiquement descendu. Cette opposition notionnelle entre la modestie ou l'humilité chez soi et le respect, la politesse envers l'autre, donne souvent une opposition pragmatique entre le nom d'auto-désignation et le nom d'adresse. Celle-ci donne en quelques langues une opposition des pronoms : la première personne et la deuxième personne dans notre histoire des langues.

C'est en ce sens que la formation de la première personne est très liée à celle de la deuxième personne. A la naissance d'un nom d'auto-désignation, il y a une force morphologique pour le nom d'adresse, et vice versa. Dans cette articulation des faits, cette opposition entre la modestie et le respect a joué un des rôles primordiaux parmi d'autres dans la grammaticalisation de la personne.

Comme deuxième type de l'évolution, cette notion de servitude reste très souvent dans la formule de salutation. Nous observons les pronoms à partir d'une opposition de classe sociale : entre *moi esclave* et *toi seigneur*. En turc, nous constatons un emploi similaire au niveau d'auto-désignation. Le syntagme nominal « bendeniz » (votre esclave) est employé lors de l'auto-désignation. Cet emploi reste, tout de même, plus ou moins démodé. Par rapport à l'énoncé interrogatif « kimdir[1] o[2] ? » (qui+marque du pluriel[1] ce[2] / qui est ce ?), on répondait « bendeniz[1] efendim[2] » (votre serviteur,[1] mon seigneur[2]). Cette formule dérivée du persan était autrefois une marque de civilité.[47]

En allemand bavarois et autrichien, la notion d'esclave est employée dans le contexte de la salutation par le nom « survus » (terme dérivé du latin « esclave »). Cet emploi est très particulier en allemand de cette région, non en allemand normatif. En voyant un ami intime, en le quittant ou en entamant la conversation, on emploie ce nom comme interjectif sans avoir la conscience sémantique du terme. Ce nom est donc employé dans un contexte de salutation entre des locuteurs intimes.[48]

Dans la même sorte de contexte de salutation en italien, « ciao (tchao) » est employé en rencontrant des amis ou en les quittant. Ce nom a aussi la même histoire du sens. Ce nom provient d'une partie d'un énoncé : # sono vostro schiavo # (je suis votre esclave : une formule pour prendre congé)[49] Nous remarquons par deux exemples que chaque formule de salutations était un nom

[45] Brian F. HEAD (1978)

[46] Erving GOFFMAN (1987) / Cathrine KERBRAT-ORECCHIONI (1996, 1997) / André WLODARCZYK (1996, 1997)

[47] D'après T. PARS (1991, *Türkçe-fransizca sözlük*, libraire inkilâp : « bendeniz », p. 97) / Sir James W. REDHOUSE, 1921, *A Turkish and English lexicon*, Constantinople, H. MATTEOSIAN, p. 388

[48] DUDEN, 1980, *Das groβe Wörterbuch der deutschen Sprache* in sechs Bänden, Bibliographisches Institut Mannheim / Wien / Zürich, Standard Wörterbuch Deutsch-Französich, 1990, Larousse.

[49] « Vers 1945, de l'italien du nord, qui serait issu du vénitien *sciavo*, *sciao* « esclave » dans une formule pour prendre congé. Semble toujours prononcé à l'italien (forme notée *tchiao* ou *chiao*) » (in Jacques CELLARD et Alain REY, 1991, p. 199).

d'auto-désignation. De la même manière que le nom d'auto-désignation japonais « boku », cette formule est employée entre « égaux », malgré la disparition du statut social.[50]

Curieusement, contrairement à son sens naturel, ces noms ne sont pas destinés à un supérieur hiérarchique dans le contexte socioprofessionnel, mais plutôt entre amis pour se familiariser les uns avec les autres. F. Letoublon[51] constate sur ce changement pragmatique : « Il n'est pas nécessaire d'être dans la position sociale de serviteur s'adressant à son maître pour employer ce type de formule ». Cet auteur cite quelques exemples du français classique :

> « Chez Molière, les personnages se saluent et prennent congé en disant « je suis votre serviteur », ou avec ellipse « serviteur ». On trouve ces formules avec ou sans ellipse, aussi bien pour dire « bonjour » que pour dire « Adieu » : Impromptu de Versailles, 2 « Bonjour, Monsieur Molière — Monsieur, votre serviteur » »

De nos jours, dans cet emploi, le locuteur n'exprime pas vraiment que c'est lui qui est l'esclave de son auditeur et que ce dernier est son seigneur. Par conséquent, ce nom n'est pas celui d'auto-désignation, ni celui d'adresse, non plus.

Nous constatons un changement sémantique dans le fait que le nom "esclave" n'est pas employé, malgré son sémantisme naturel, vis-à-vis de son supérieur hiérarchique ou à la limite vis-à-vis de son auditeur plus âgé, mais entre amis. Le statut social est en quelque sorte « désémantisé ».[52] En fin de compte, ce phénomène est observable même dans l'emploi de « boku » en japonais qui est normalement employé entre amis[53]. Tous ces exemples ne représentent qu'une partie des faits des langues du monde. Il peut y avoir d'autres langues qui illustrent bien la même catégorie des faits.

4° Différence synchronique et ressemblance diachronique :

En somme, il nous apparaît important de faire une remarque à propos des emplois des mots comme « esclave », « serviteur », etc. pour s'auto-désigner et « kimi », « votre majesté », etc., pour l'adresse. Ce qu'ils font ailleurs comme pratique sociale, nous ne le faisons plus très souvent, ici et maintenant. Néanmoins, cette même pratique sociale qui existe chez les autres peut bien être faite ici. Autrement dit, la « différence synchronique » entre deux pratiques peut être donc une « ressemblance diachroniquement attestée ». C'est à dire, comme l'a constaté F. Jacquesson dans son analyse du système des pronoms,[54] « la différence d'aujourd'hui est un résultat des ressemblances d'hier ».

Lors d'une étude de la culture différente, quelle que soit la problématique et la discipline, nous observons un phénomène qui est différent par rapport au nôtre, ce qui implique le plus souvent une irrationalité *a priori*. Grâce à nos méthodes scientifiques, nous y trouvons une rationalité *a posteriori*. En sciences humaines, notre grand objectif c'est ce transfert d'une « irrationalité *a priori* » envers une « logique, rationalité *a posteriori* » en construisant un système total des faits à partir d'un phénomène qui nous a intrigués. Dans cette constatation épistémologique, notre propre système est *a priori* rationnel. Cette constatation de la rationalité *a priori* de notre propre système par rapport à l'irrationalité chez autrui culturellement différent dans un domaine est fondée uniquement sur le point de vue synchronique.

Or du point de vue diachronique, il se peut que cette même irrationalité fût notre ancienne rationalité *a priori*. A savoir qu'il y avait eu le même phénomène dans notre propre société. Comme a explicité Benveniste,[55] « les systèmes qu'on a appris à connaître hors du monde indo-européen <···> ont parfois leur équivalent dans le monde indo-européen ancien. »

---

[50] Françoise LETOUBLON (1988, p. 104-105)
[51] Idem., p. 104.
[52] Pour cette terminologie, nous sommes inspirés par Fernandez dans son analyse de morphogenèse. (M. M. Jocelyne FERNANDEZ, 1994, p. 229)
[53] S. SUGITO, Y. OZAKI (1997) et SAKUMA (K.) (1937)
[54] François JACUQUESSON (1993)
[55] E. Benveniste (1969)

III Langue et Culture :

La personne est à la fois une catégorie linguistique et socio-anthropologique. Cette étude situe donc la catégorie de personnes humaines comme *sujet appelant* par rapport aux trois dimensions linguistiques (forme / emploi / sens) de la catégorie des personnes. Comme l'a constaté C. Hagège,[56] « *une part essentielle de l'organisation des éléments de l'énoncé est liée au* sujet humain *de l'énonciation et à* la société *dont il fait partie* ».

Qui réalise un tel acte de parole avec quels termes ? Vis-à-vis de qui ? A propos de qui ? Où et quand ? La manière d'appeler est loin d'être universelle. Grâce à une autre langue que la nôtre, nous reconnaissons la logique implicite du système des appellations que nous manipulons quotidiennement. Ainsi, dans chaque société, les locuteurs construisent et emploient les personnes linguistiques en fonction de la nature de leurs relations interpersonnelles. Chaque société conserve son propre système et le transmet d'une génération à l'autre en le transformant. Par les analyses des pronoms et de l'acte d'adresse, on peut examiner la façon dont la société humaine intègre, dans sa langue et dans son emploi, l'univers de la signification que chaque individu peut se constituer à la faveur de ses relations avec autrui.

La façon dont chaque individu se situe par rapport aux autres et la nature de l'ensemble des relations interpersonnelles sont organisées. La culture devient plus mentale afin d'établir une cohérence dans la complexité des relations interpersonnelles d'une société donnée, comme l'a défini Radcliffe-Brown : « Une culture n'est pas une réalité concrète. Ce qui existe n'est pas des cultures. Mais des êtres humains liés les uns aux autres par une série limitée de relations sociales. La culture ne préexiste pas aux individus. Ce sont les individus qui préexistent à la culture. Ce sont les individus qui produisent collectivement, qui organisent symboliquement leur existence. Une culture est une production historique qui connaît des évolutions, des transformations voire des mutations, liées à plusieurs facteurs. »[57] Dans le courant linguistique, le sens de culture devient plus expressif. La langue elle-même est une des cultures humaines parmi d'autres dimensions de la culture comme la religion, la parenté, la cuisine, etc. Ainsi comme l'a défini M. Houis, la relation entre les langues et les cultures pourrait-elle être envisagée selon trois aspects : la langue comme partie, comme produit et comme condition de la culture.

La société établit les lieux de rencontre des hommes, par lesquels se crée une infinité de réseaux relationnels, d'échanges de communications. Chacun de nous est une composante singulière de la société humaine. Nous partageons la langue du groupe auquel nous appartenons, ainsi que son fonctionnement et ses règles d'utilisation. Or, une société n'est pas qu'une simple juxtaposition de ses acteurs sociaux. Il existe une modalité de relation des uns aux autres. F. Alvarez-Pereyre a précisé dans son étude sur des termes d'adresse[58] que « les usages en vigueur obligent à définir très explicitement l'ensemble des termes d'adresse et de référence comme un outil utilisable par chaque auditeur pour répartir autrui à l'intérieur d'un espace à plusieurs dimensions. ». L'observation globale de la structure appellative d'une langue nous permet de saisir des choix pragmatiques des termes influencés par la structure d'une langue elle-même et par la structure des relations interpersonnelles. Il y a une *rationalité* culturelle dans la *relationalité,* laquelle est inscrite chez les *sujets appelants*. Ce sont donc ces derniers qui situent historiquement la langue et la déterminent socialement.

Dans notre expérience minimale d'interaction verbale, le locuteur possède comme éventail paradigmatique des choix à opérer : non seulement le pronom personnel et le nom de parenté, mais encore d'autres éléments linguistiques tels que le patronyme, le prénom, l'hypocoristique, le titre honorifique etc., à condition de respecter les règles syntaxiques. La possibilité de choix parmi d'autres en fonction du contexte (1), l'intention subjective du locuteur (2) et le devoir social souvent

[56] Claude HAGEGE (1982, p. 95).
[57] Alfred R. RADCLIFFE-BROWN (1940, "On the social structure," in *Journal of the Royal Anthrop. Institute*, vol. 70, cité par Denys CUCHE, 1997).
[58] Frank ALVAREZ-PEREYRE (1979, p. 105-129).

déterminé par les règles du savoir-vivre (3), tous ces facteurs entrent dans le jeu des appellations. Ainsi, la société humaine intègre, dans la langue et dans son emploi, l'univers de la signification que chaque individu *peut*, *veut* et *doit* se constituer à la faveur de ses relations avec autrui.

En conséquence, l'identité d'une personne humaine et ses relations sont culturellement organisées et linguistiquement construites. La logique culturelle de la personne et de son emploi par les *sujets appelants* passe « par la voie de la voix » (per/sonare).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALVAREZ-PEREYRE (F.),

1979, "Termes d'adresse et Espaces Sociaux en Province du Maine", in *Tradition Orale*, n° 33, Paris, SELAF, p. 105-129.

BENVENISTE (E.),

1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Minuit.

1966, "La structure des relations de personne dans le verbe", in *Problèmes de Linguistique générale*, Paris, Gallimard.

CASSIRER (E.),

1972, *Philosophie des formes symboliques*, Paris, Minuit, p. 212-246

COYAUD (M),

1989, *Grammaire du japonais standard*, Paris, P.A.F.

CUCHE (D.),

1997, "Nouveau regard sur la culture, l'évolution d'une notion en anthropologie", in *Sciences humaines*, n° 77, p. 23.

CULIOLI (A),

1999, "La Formalisation en Linguistique", in *Pour une linguistique de l'énonciation, formalisation et opération de repérage*, tome 2, Paros Ophrys.

FISCHER (J. L.),

1964, "Word for self and others in some Japanese families", in *American Anthropologist* 66.

FERNANDEZ (M.M.J.),

1994, *Les particules énonciatives dans la construction du discours*, Paris, PUF, collection Linguistique nouvelle, p. 229

FORCHHEIMER (F.),

1953, *The category of person*, Berlin, Walter de Gruyter.

FREYNE, (M.J.)

1990, "Strange case of on", in Peter MÜHLHÄUSLER and Rom HARRÉ, *Pronoun and people, the linguistical construction of social and personal identity*, Basil Blackwell, Oxford

FUKUI (N.),

1999, "Usage of de and du in Danish, how the Danes have observed the development of the usage scince 1970s," in *Journal of Baltic and Scandinavian Studies*, vol. 8-9, International Association for Baltic and Scandinavian Studies, Hokkaido Tokai University.

GARNIER (C),

1993, "Le triangle je-tu-il : l'expression de la personne dans le groupe familial", in Jane COBBI, *Pratique et représentation sociale des japonais*, Paris, L'Harmattan.

GOFFMAN (E.),

1987, *La façon de parler*, Paris, Le sens commun, Minuit.

GILET-SUZUKI (S.),

2000, "Où l'on voit 'tsut*tsa*' et 'kurot*tsan*' se quereller et où je souffre à propos de questions de vocabulaire" — Traduction en français d'un conte d'Ibuse Masuji, 玉川大学文学部 紀要「論叢」, 第 41号 Université de Tamagawa, Faculté des Lettres, p. 143-160

HAGEGE(C.),

1982, *La structure des langues*, Paris, collection « Que sais-je ? », PUF.

1993, *The language builder, an essay on the signature in linguistic morphogenesis*,

Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin Publishing Company. p. 108.
2000-1, “Reflet des relations interindividuelles et sociales dans l’énoncé linguistique”, in *Annulaire du collège de France*, *résumé des cours et travaux*, 101e année, pp 591-596.

HEAD (B.F.),
1978, “Respect degrees in pronominal reference”, in *Universals of Human Language*, in Joseph H. Greenberg, Stanford University Presse.

HEINE (B.), Ulrike (C.), et HÜNNEMYER (F.),
1984, *Grammaticalisation: a conceptual framework*, TheUniversity of Chicago Press.

HINDS (J.V.),
1971, “Personal pronouns in Japanese”, in *Glossa*, n°5 (2).

KERBRAT-ORRECCHONI (C),
1996, *La conversation*, Paris, Seuil.
1997, “Variations culturelles et universaux dans le fonctionnement de la politesse linguistique”, in *Le dialogue, colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques*, Peter Lang, Sciences pour la communication.
2000, “Les actes du langage dans une perspective interculturelle”, in *Perspective interculturelle sur l’interaction*, Lyon, PUL, p. 75-92.

INGRAM (D.),
1978, “Typology and universals of personal pronouns” in J. H. GREENBERG, 1978, *Universals of Human Language*, vol. 3 Word Structure, Stanford University Press, Stanford, California.

JACUQUESSON (F.),
1993, “Sur le système des pronoms personnels,” in *Bulletin de société de linguistique de Paris*, Tome LXXXVIII.

JESPERSEN, (O.)
1971, “La Personne”, in *La philosophie de la Grammaire*, Paris, Ed de Minuit, p. 297-316.

JOLY,
1973, “Sur le système de la personne”, in *Revue des langues romaines*, 80, p. 3-56.

JUCQUOIS,
1977, “Variantes sociolectiques du système pronominal de la deuxième personne en français contemporain”, in *Cahier de l’institut de linguistique de Louvain*, 4 (3-4), p. 115-118.

LETOUBLON (F.),
1988, “A votre santé adieu et au diable, rite et formule de libation, de salut et de malédiction”, in *Bulletin de Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXIII, p. 104-105.

LEHMANN (C.),
1995, *Thought on grammaticalisation*, Munich, Lincom Europa.

LI (C.N.) et THOMSON (S.A.),
1976, “Subject and topic: a new typology of languages”, in Charles N. LI, *Subject and topic*, N.Y, London, Academic press.

KIM (K.-H.),
1994, “Morphèmes honorifiques en coréen”, in *Faits de langues* n° 3, 1994, La personne, Paris, PUF.

MATSUMOTO (Y.),
1988, “Reexamination of the universality of face, politeness phenomena in Japanese”, in *Journal of Pragmatics*, n°12.

MOUNIN (G),
1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.

NISHIMURA (T.),
2001-2002, *La personne, sujet appelant. Pour une anthropologie pragmatique de la catégorie de personnes* —Etude comparative du système des appellations du français, du turc et du japonais, thèse de doctorat, soutenue à Paris V, Groupe Sciences Humaines Sorbonne.

NORBECK (E) et BEFU (H),
1958, “Informal fictive kinship in Japan”, in *American Anthropologist* 60.

1958, “Japanese usage of terms of relationship”, in *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. 14.

NGUYEN (P.P.),

1994, “Deux organisations de la personne en vietnamien” in *Faits de langues*, n° 3, p. 193-201.

1994, “La personne en vietnamien”, in *Faits de langues* n° 3, 1994, La personne, Paris, PUF, p. 193-202

OGINO (T.),

1997, 「敬語の現在 1997」(Expressions actuelles de la politesse 1997), 『言語』大修館書店, vol. 26, n° 6, p. 20-30

POTTIER (B)

1987, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette

PRINDEL (T.K.),

1981, “Polite forms of Japanese speech”, in *Anthropological Linguistics*, vol. 23, n° 5.

SAKUMA (K.),

1937, 「言語における水準転移」(Sur le changement linguistique), 『日本語の言語理論』(Théorie linguistique du japonais), 厚生閣.

SCHOCH (M),

1978, “Problème sociolinguistique des pronoms d’allocution”, in *La linguistique*, vol. 14.

SUGITO (S.), OZAKI (O.),

1997,「待遇表現の広がりとその意識 中高生の自称表現を中心に」(Quelques formules de politesse et ses consciences),『言語』vol. 26, n° 6, 大修館書店.

SUZUKI (T),

1970,「親族名称による英語の自己表現と呼称」(L’auto-désignation par des nom de parenté en anglais et l’adresse),『慶応義塾大学言語文化研究所紀要』第一号.

1973, “Hito wo arawasu kotoba” (Des mots qui expriment des personnes humaines), in *Gengo to bunka* (Langue et culture), Tokyo, Iwanamishinsyo.

TAKEI,

1982,「親族語彙の歴史」(Histoire de nom de parenté)『講座日本語学４語彙史』(Histoire du lexique), 明治書院.

VORDERWÜLBECKE, (K.)

1976, “Anredeformen und Selbstbezeichnungen im Deutschen und Japanischen”, in Gerhard STICKEL, *Deutsch-Japanische Kontraste, Vorstudien zu einer Kontrastiven Grammatik*, TBL Verlag Gunter Narr, Tübingen, p. 335-394

WATANABE (T),

1974, in *Kokugo gattukai.* (渡辺友左, “<紹介> 鈴木孝夫著『ことばと文化』”,『国語学』96号, 国語学会 1974年3月, p. 67-71)

WIERZBICKA (A),

1985, “Different cultures, different languages, different speech acts”, in *Journal of Pragmatics*, n° 9, p. 145-178.

1996, *Semantic Primes and Universals*, Oxford University Press

WITTERMANS (E.P.),

1967, “Indonesian terms of address in a situation of rapid social change”, in *Social Force*, n° 46.

WLODARCZYK (A),

1996, *Politesse et personne, le japonais face aux langues occidentales*, Paris, L’Harmattan.

1997, 「日本語の敬語と西洋語の人称」(Expressions honorifiques du japonais et pronoms personnels dans les langues occidentales),『言語』, vol. 26, n° 6 大修館書店.

* * * * *

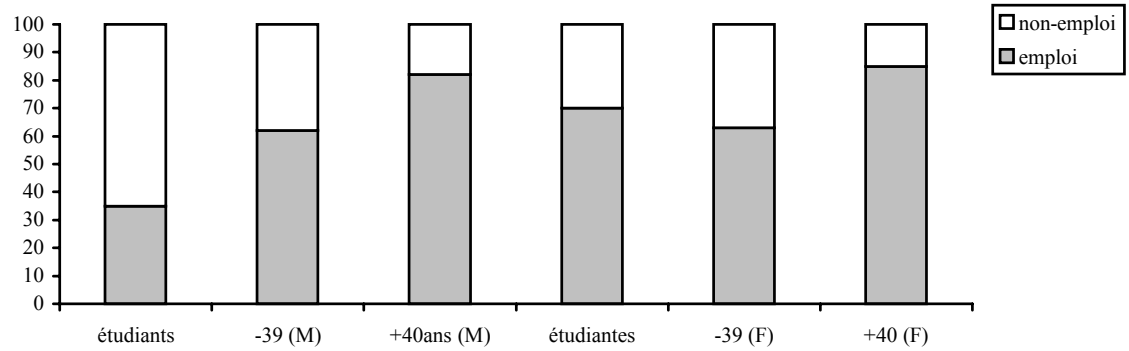
Dictionnaires cités

CELLARD (J.) et REY (R.), 1991, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette.
Dictionnaire français-japonais ROYAL, 1991, Tôkyô, Ôbunshya.
Dictionnaire français-japonais, 1997, Le Dico, gendai fransu-go ziten, Tokyô, Hakusuishya.
DUDEN, 1980, *Das große Wörterbuch der deutschen Sprache* in sechs Bänden, Bibliographisches Institut Mannheim / Wien / Zürich.
PARS (T.), 1991, *Türkçe-fransizca sözlük*, Libraire Inkilâp.
Sir James W. REDHOUSE, 1921, *A Turkish and English Lexicon*, Constantinople, H. Matteosian.
S*tandard Wörterbuch Deutsch-Französisch*, 1990, Larousse.
Academia Românâ, Institutul de Linguistică „Iorgu iordan", 1996, *DEX, Dicţionarul explicativ al limbii române*, editia a II-a, Bucureşti, Univers enciclopedic.

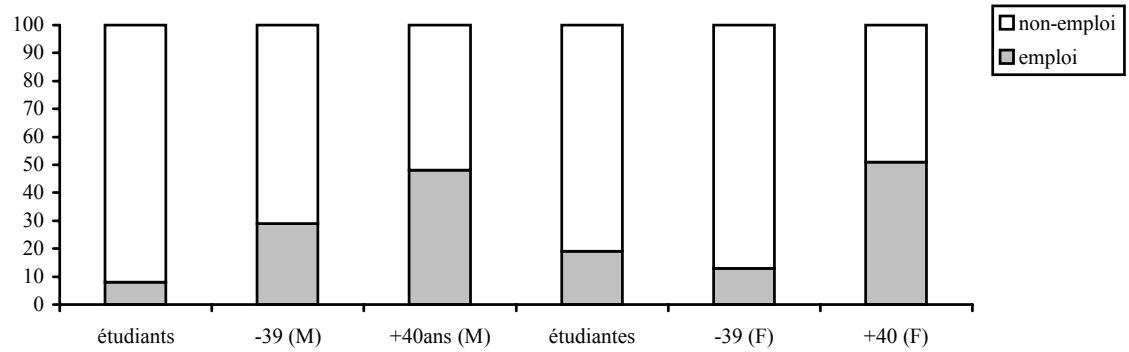
—Annexe—

Emploi du pronom d'adresse « anata » (voir page 3)

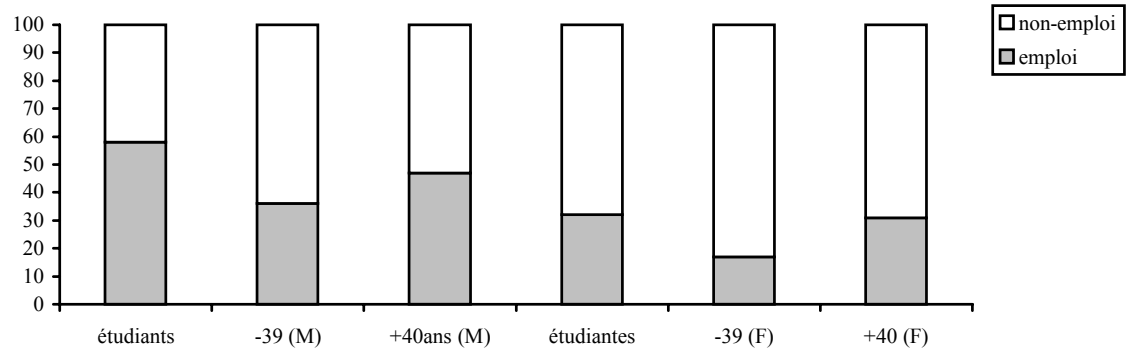
Vis-à-vis des auditeurs – âgé(e)s, qui sont inconnu(e)s du locuteur. (%)



Vis-à-vis des auditeurs – âgé(e)s, qui sont connu(e)s du locuteur. (%)



Vis-à-vis des auditeurs + âgé(e)s, qui sont inconnu(e)s du locuteur. (%)



Vis-à-vis des auditeurs + âgé(e)s, qui sont connu(e)s du locuteur. (%)

